

<https://enseignants.se-unsa.org/Dossier-de-l-Unsa-Retraites-Les-pensions-de-reversion>



# Dossier de l'Unsa Retraités : les pensions de réversion

- Je suis... - Retraité-e - Unsa Retraités -

Date de mise en ligne : lundi 10 avril 2017

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les pensions de réversion, tous régimes confondus, représentent environ 10 % du montant total des pensions versées en France.

A l'heure où les régimes de retraites complémentaires (AGIRC, ARRCO) ont des difficultés à maintenir leur équilibre, et parce que ces régimes sont extrêmement disparates dans leur mode de calcul, il peut être tentant, pour les décideurs, d'en réviser les règles.

Mais souvent, dans le domaine des retraites, la perspective d'une réforme fait craindre au plus grand nombre des pertes à venir en termes de prestations.

Actuellement, 89.3 % des bénéficiaires des pensions de réversion sont des femmes. La pension de réversion est un élément essentiel de la réduction des inégalités entre hommes et femmes, et pour 15 % des femmes bénéficiaires, la seule et unique pension perçue. Elle contribue au maintien d'un niveau de vie décent pour nombre de femmes retraitées.

Il pourrait cependant être tentant de revenir sur les pensions de droit dérivé, dans la mesure où de plus en plus de femmes travaillent et bénéficient de droits directs à une pension de retraite.

Même si l'écart entre pension des hommes et pension des femmes tend à se réduire, la pension de réversion, demeure pour les femmes retraitées, dans bien des cas, un apport financier important.

L'Unsa Retraités revendique que la pension de réversion permette au conjoint survivant, marié ou pacsé, de vivre décemment. L'Unsa Retraités s'opposera à toute réforme des pensions de réversion qui conduirait à une régression pour les bénéficiaires.

[Lire le document.](#)